ÉDITORIAL

Maîtriser ses choix

Il y a plusieurs manières d'analyser le bilan des médicaments que la revue *Prescrire* dresse chaque année (lire dans ce numéro pages 140-150).

On peut considérer ce bilan à travers le financement de la recherche des nouveaux médicaments. Le système de financement actuel, entièrement abandonné aux firmes pharmaceutiques, elles-mêmes soumises aux enjeux boursiers, s'y révèle à bout de souffle. Il ne produit presque plus rien d'intéressant pour les soins.

On peut y regarder de près le comportement des autorités administratives et politiques, agences nationales et européenne, en principe chargées de réguler le marché du médicament dans le sens de la santé des populations. Force est de constater que ces autorités sont surtout devenues des auxiliaires de la sauvegarde de la santé financière des firmes les plus influentes, et qu'elles ont délaissé leur fonction originelle de régulation sanitaire.

On peut également voir qu'en France, les organismes de Sécurité sociale se voient imposer des conditions de gestion économiquement suicidaires par les décideurs politiques en place. Les prix très élevés des nouveaux médicaments sont sans rapport réel avec leurs coûts de mise au point, de fabrication et de distribution, et surtout sans rapport avec un quelconque progrès thérapeutique prouvé.

Les professionnels de santé tireront de ce bilan la liste habituelle d'une vingtaine de nouveautés susceptibles de mieux rendre service à quelques patients.

Le nombre de médicaments courants nécessaires à une pratique médicale, pharmaceutique ou dentaire de qualité n'est pas bien grand. Il convient de les choisir, en toute indépendance, méthodiquement, selon des critères rigoureux : bénéfices attendus tangibles ; effets indésirables connus et acceptables ; praticité étudiée ; coût proportionné. Après avoir identifié ces médicaments, il convient de les connaître dans les moindres détails, pour permettre aux patients de les utiliser au mieux ; puis de se tenir à ce choix, jusqu'à démonstration probante d'une amélioration apportée par une autre possibilité thérapeutique.

C'est là qu'intervient la revue *Prescrire*. Mois après mois, l'équipe de la Rédaction apporte les éléments pour répondre à cette question : dans telle ou telle situation, et par rapport à ce dont on disposait déjà dans une panoplie thérapeutique maîtrisée, tel nouveau médicament apporte-t-il la preuve d'une amélioration ?

À chaque abonné alors, d'assurer la maîtrise de ses choix, en toute connaissance, au mieux de sa pratique.

La revue Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 08/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement